



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 OCTOBRE 2012

Présents : Alexandra Ardiet, Daniel Bobillier, Michelle Dodane, Gilles Dumas, Bernard Grappey, Maryse Millet, Paulina Requena, Thérèse Robert, Christophe Simon, Florent Vallot

Absents excusés : François Léchailler (procuration à Thérèse Robert), Patrick Modica, Jean Simondon

Secrétaires de séance : Gilles Dumas et Maryse Millet

1- Décision modificative sur le budget communal

Afin de permettre de conserver l'équilibre du budget communal en cette fin d'année, un virement de crédits d'un montant global de 11 000 € est réalisé à partir de dotations non prévues lors de l'élaboration du document comptable.

2- Tarif de l'affouage 2013

Le tarif de l'affouage est maintenu à 8 € le m³ pour un volume de 1 470 m³ qui sera réparti entre les affouagistes.

3- Assiette et désignation des coupes de l'exercice 2013

Les coupes prévues en 2013 auront lieu sur les parcelles 24, 25 et 38 (résineux) et 5, 26 et 27 (feuillus).

4- Nomination d'un nouveau délégué titulaire au SIVU SAGES

Paulina Requena est nommée déléguée titulaire au SIVU SAGES en remplacement d'Isabelle Minotti, démissionnaire.

5- Rapport 2011 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Le rapport, exposé au cours de la réunion, est consultable en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

6- Classement de nouvelles voiries dans le domaine public communal

Les voiries qui n'étaient pas encore classées dans le domaine public communal ont fait l'objet d'une délibération en ce sens. Suite à ce classement, la longueur totale des voiries communales s'élève à 14 066 mètres linéaires.

7- Transfert d'une parcelle de la commune de Chalezeule à la CAGB

Le conseil donne son accord sur le transfert d'une parcelle de la commune de Chalezeule à la CAGB pour la réalisation de la zone d'activité des Marnières.

8- Postes vacants à l'ONF

Une motion est prise afin de soutenir la démarche des personnels forestiers visant à maintenir un nombre de postes suffisant pour garantir un niveau de service public de qualité.

9- Divers

- * Une étude est en cours pour le changement du véhicule communal.
- * Le problème de l'implantation du pylône ERDF sur l'emprise de la future voie qui reliera la rue de Besançon à celle de la Maltière est résolue sans aucun frais pour la commune, le lotisseur (Maisons Contoz) et ERDF prenant en charge la totalité des frais inhérents à cette opération.
- * La municipalité rencontrera prochainement l'entreprise de TP Bonnefoy afin de déterminer le calendrier des travaux de voiries.
- * Le syndicat d'électricité du Doubs (SYDED) a décidé d'instaurer la taxe finale sur la consommation électrique (TCFE) pour toutes les communes du département de moins de 2 000 habitants à un taux de 8.28 %. La moitié de cette taxe sera reversée aux communes. Jusqu'à présent, notre commune percevait directement cette taxe à un taux de 4 %.
- * Les travaux d'extension des conduites d'adduction d'eau de la rue du Chanois sont réalisés sous maîtrise d'œuvre du syndicat intercommunal des eaux de la Haute-Loue et financés en totalité par ce dernier.
- * Le comité des fêtes reconduit le financement des illuminations pour les fêtes de fin d'année dans les rues du village.

Commission culture

Devant le peu d'intérêt démontré par la population de Gennevilliers pour les activités proposées par la commission culture, celle-ci s'interroge sur la poursuite de ses activités.

A l'issue des deux spectacles pour lesquels elle s'est engagée au cours du premier semestre 2013, elle effectuera un bilan et envisagera la suite à donner quant à sa raison d'être.

Commission environnement

- * Les résineux situés vers la vierge seront en totalité abattus en raison de la création de la nouvelle voie. La commission réfléchit à un nouvel aménagement paysager sur ce secteur du village.
- * Suite à une pétition parvenue en mairie concernant les difficultés d'accès aux bennes de la déchetterie de Saône en raison de l'installation de barrières, la commune décide de rédiger un courrier à l'attention du SYBERT pour attirer l'attention de cet organisme sur les contraintes générées par cet aménagement de sécurité.

Commission des écoles

- * 67 élèves sont inscrits à l'école cette année contre 75 l'année dernière.
- * Un courrier sera adressé à l'inspection d'académie pour que ses engagements concernant la mise en place d'un personnel en renfort pour notre école pris ce printemps soient respectés.
- * Cantine : suite à des manques de respect envers le personnel communal et à des problèmes d'indiscipline, un permis à points sera mis en place dès la rentrée de novembre.
- * Lors d'une réunion des référents communaux de sécurité routière, la gendarmerie a annoncé qu'en raison d'une baisse de ses effectifs, elle se désengageait du programme de prévention routière au sein des écoles. La commune adressera un courrier à la préfecture pour dénoncer cet état de fait.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie se déroulera à 10h30 au monument aux morts avec la participation de la fanfare de Saône. Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Etat-Civil – décès :

- le 15 octobre : Georges Vuillecard à l'âge de 88 ans
- le 21 octobre : André Laurent à l'âge de 85 ans

Nous présentons nos sincères condoléances à l'ensemble des proches des défunts.

Evolution de l'indice des fermages pour l'année 2012

Selon l'arrêté préfectoral du 17 septembre 2012, le taux de variation à appliquer au montant du fermage 2011 pour calculer le montant des fermages dont le terme s'inscrit dans la période du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013 (et notamment pour les échéances, traditionnelles dans le Doubs, des 11 novembre 2012 et 25 mars 2013), est de + 2,67 %.

David, un Gennier lauréat d'un concours de cuisine national

David Beaugendre, cuisinier à la cafétéria du Château d'Uzel, vient de gagner en compagnie de Thierry Champlon, le concours national Gourm'hand 2012 organisé cette année dans les Flandres. Chaque couple participant, composé d'un professionnel de la cuisine et d'une personne handicapée mentale, devait réaliser des plats devant un jury composé de grands chefs de cuisine français. Les Francs-comtois qui ont présenté des mets élaborés avec des spécialités de notre région ont décroché le titre national devant une dizaine d'autres concurrents.

Toutes nos félicitations à David pour son professionnalisme et son dévouement en faveur du handicap... et à son poulain Thierry sans qui la victoire n'aurait pas été possible !

Communiqué de l'Unité Pastorale

L'unité pastorale de Saône et les chorales organisent la journée de l'amitié le :

Dimanche 18 Novembre 2012

Messe à l'église de Gennes à 10h30

Apéritif offert

Repas à la salle polyvalente de Gennes à 12h00

Tarif adulte : 10 € et gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus

Inscriptions auprès de Simone BAK au 03 81 55 71 97 **avant le 12 Novembre 2012**

Annonce immobilière

A louer T1 bis meublé à Gennes dans maison individuelle.

Loyer : 470 € charges comprises. Possibilité APL. Tél. 06 76 28 33 64



**LE BEAUJOLAIS
NOUVEAU ARRIVE !**

**ENEZ LE DÉGUSTER
AVEC LE COMITÉ DE FÊTES
DE GENNES**

**JEUDI 15 NOVEMBRE 2012
À PARTIR DE 18H00
SALLE POLYVALENTE**

ACCOMPAGNÉ DE SES COCHONNAILLES

**ASSIETTE + VERRE : 7,00 €
VERRE : 1,50 €**